



Procès-verbal du conseil de communauté du 23 juin 2014

Nombre de conseillers en exercice : 109
 Nombre de présents : 89
 Nombre de votants : 100

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, BP 73, 64150 Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS Mmes et MM. : Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Patrick TASSERIE, Patrick LALERE (suppléant de Jean-Bernard PRAT), Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Patrice DEBAIGT (suppléant de Michel DARETTE), Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Roger BUROSSE (suppléant de Didier REY), Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Jacques CLAVE, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, Stéphanie LERICHE, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Corinne RHOUY, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Sylvie DAHETZE, Thierry LAFFITTE, Claude ESCOFET, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Jean LASJOURNADES (suppléant de Raymond INCHASSENDAGUE), Francis GRINET, Emmanuelle LACROIX-CHAGUE, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS Mmes et MM. : Didier ALSINET, Madeleine BROLESE (pouvoir à Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Alice BENAVENTE), Jean-Bernard PRAT, Michel DARETTE, Dominique TOUYA, Michel JESER, Didier REY, Régis CASSAROME, Louis GOUDICQ (pouvoir à Yves SALANAVE-PEHE), Delia MATA-CIAMPOLI (pouvoir à Valérie PEYROUS), Véronique ETCHART (pouvoir à Jacques CLAVE), Anthony BERBEL, Jeanne LUGA, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à Claire-Lise LAFOURCADE), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Emmanuel HANON), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Bernadette PRADA), Frédérique PETERS (pouvoir à Patrick PEYRE-POUTOU), Hélène MARTEUILH, Raymond INCHASSENDAGUE, Maïthé MIRASSOU (pouvoir à Michel BARBE), Philippe ARRIAU (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Bureau et par le Président

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le conseil de communauté leur a confiées.

Installation d'un nouveau conseiller communautaire

Monsieur le Président procède à l'installation de M. Frédéric LAVIELLE, en remplacement de Monsieur Claude PEYREBONNE, démissionnaire.

Rapport n° 1 : Raccordement en fibre optique des Laboratoires départementaux de Lagor : signature d'une convention d'offre de concours entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et le conseil général

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

Rapport n° 2 : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2014 : modalités de prise en charge

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

Rapport n° 3 : Société ROLKEM : aide publique à l'innovation

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport n° 4 : SARL ASTRIA 64 à Castétis : aide publique à l'achat de matériel

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport n° 5 : Cotisation foncière des entreprises : exonération en faveur des entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté, exonération en faveur des établissements cinématographiques, des médecins

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport n° 6 : Taxe foncière sur les propriétés bâties : exonération en faveur des entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport n° 7 : Vente, à Carrefour Proximité France, d'un terrain situé zone N'Haux à Arthez-de-Béarn

Adoption, par le conseil communautaire, par 99 voix pour et 1 abstention, du rapport n° 7.

Rapport n° 8 : Attribution d'une subvention à l'Association pour le développement de l'enseignement et des recherches auprès des universités, des centres de recherches et des entreprises d'Aquitaine (ADERA)

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport n° 9 : Aide financière à l'association pour la promotion de la pêche Roussanne

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

Rapport n° 10 : Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) Lacq/Mont : financement des mesures foncières

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport n° 11 : Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) : avis du conseil de communauté sur le PPRI d'Abidos

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport n° 12 : Rapports annuels 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour la communauté de communes du canton d'Orthez et la communauté de communes de Lacq : approbation

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport n° 13 : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Labeyrie pour la restructuration en mairie de l'ancienne école

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport n° 14 : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Noguères pour l'extension de la mairie et la mise aux normes du logement communal

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport n° 15 : Approbation de la composition de la commission locale d'évaluation de transferts de charges

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

Rapport n° 16 : Précisions complémentaires sur la compétence « participation financière au transport scolaire des écoliers, collégiens et lycéens »

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

Rapport n° 17 : Application des barèmes CAF - EAJE (Etablissement d'accueil de jeunes enfants) pour les participations familiales

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

Rapport n° 18 : Participation de la communauté de communes de Lacq-Orthez au coût d'installation d'un service de téléassistance pour les personnes âgées

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

Rapport n° 19 : Demande d'attribution d'une aide pour la réhabilitation d'un logement communal conventionné à Argagnon

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

Rapport n° 20 : Demande d'attribution d'une aide pour la réhabilitation de deux logements communaux conventionnés à Castetner

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

Rapport n° 21 : Approbation du règlement intérieur et du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la plage de la base de loisirs Orthez-Biron

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

Rapport n° 22 : Application des grilles tarifaires et du barème des bourses à l'école de musique d'Orthez

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

Rapport n° 23 : Application d'un tarif unique pour le réseau cyberbases de la communauté de communes de Lacq-Orthez

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

Rapport n° 24 : Lecture publique : subventions de fonctionnement 2014

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

Rapport n° 25 : Soutien aux associations pour des manifestations sportives et culturelles : attribution de subventions au titre de l'année 2014

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

Rapport n° 26 : Adhésion à l'agence publique de gestion locale pour le service administratif intercommunal

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 26.

Rapport n° 27 : Plan de formation des agents de la collectivité pour 2014

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

Rapport n° 28 : Droit à la formation des élus

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 28.

Rapport n° 29 : Protection sociale complémentaire : mise en place d'une procédure de convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture prévoyance au profit des agents de la collectivité

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

Rapport n° 30 : Adoption du règlement intérieur du personnel de la communauté de communes de Lacq-Orthez

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.

Rapport n° 31 : Modification du régime indemnitaire de la collectivité

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 31.

Rapport n° 32 : Dispositions relatives au compte épargne temps

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 32.

Rapport n° 33 : Mise à disposition d'un agent de la communauté de communes de Lacq-Orthez au profit du syndicat mixte Béarn des Gaves

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 33.

Rapport n° 34 : Recrutement d'un agent non titulaire permanent en charge du suivi des politiques contractuelles

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 34.

Rapport n° 35 : Indemnités de stage pour les étudiants : décision et délégation au Bureau

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 35.

Rapport n° 36 : Tableau des effectifs 2014 : modifications

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 36.

Rapport n° 37 : Constitution et modalités de reprise d'une provision pour dépréciation de comptes de tiers au budget annexe économie

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 37.

Rapport n° 38 : Constitution et modalités de reprise d'une provision pour dépréciation de comptes de tiers au budget annexe plage

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 38.

Rapport n° 39 : Fixation des durées et mode d'amortissement des immobilisations

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 39.

Rapport n° 40 : Décision modificative n° 1 au budget annexe économie 2014

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 40.

Rapport n° 41 : Décision modificative n° 1 au budget annexe plage 2014

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 41.

Rapport n° 42 : Décision modificative n° 1 au budget principal 2014

Adoption, par le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 42.

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE